

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2022

Mr Le Maire déclare la séance du conseil municipal du 15 avril 2022 ouverte à 19h00.

Absents excusés : Mme Gwendoline TITRANT qui a donné procuration à Mme Nathalie DUROIR – Mme Sylvie LEFESTE qui a donné procuration à Mr Bruno SIRAVO – Mr Ludovic BESSE qui a donné procuration à Mr Stéphane AUMEUNIER.

Absents : Mr Kevin PANNETIER, Mr Victor AMBROSI,

Philippe GESLAIN est nommé secrétaire de séance.

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 04 février 2022

A l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 04 février 2022 est approuvé.

- ONF : Proposition du projet d'aménagement

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal décident que l'ONF peut procéder au martelage d'une parcelle située à Millanfroid et la peupleraie située dans le centre du village et de vendre en bloc et sur pied le bois qui se trouve dessus.

- Déclarations d'intention d'aliéner

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que suite à la délégation qui lui a été accordée il n'a pas préempté sur diverses parcelles.

- SAFER DU CENTRE : Informations sur les ventes

La Safer du Centre informe qu'elle n'a pas préemptée sur différentes parcelles

- CCTHB : Transfert de la compétence SDIS

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la loi NOTRe la commune peut décider de transférer la compétence en matière d'incendie et de secours à la CCTHB.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent que le CCTHB prennent la compétence SDIS

- CCTHB : Approbation du rapport de la commission CLECT du 7 février 2022

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal que suite à l'intégration de la commune d'Allouis et à la prise de compétence SDIS, la Commission d'évaluation des Charges Transférées s'est réunie le 07 février 2022 afin de calculer les transferts de charges qui en découlent.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal approuvent le rapport du 07 février 2022.

- BUDGET COMMUNAL :

Vote du compte de gestion 2021

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal valident ce compte de gestion 2021 établi par le Service de Gestion Comptable de BAUGY.

- Election du président pour le vote du compte administratif

Mr Stéphane AUMEUNIER, Maire-Adjoint est nommé à l'unanimité président pour le vote du compte administratif 2021

- Vote du compte administratif 2021

Approbation à l'unanimité du compte administratif du budget communal 2021.

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	888 764.43
RECETTES	909 265.40
TOTAL	20 500.97
EXCEDENT ANTERIEUR	730 027.78
TOTAL	750 528.75

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	487 197.46
RECETTES	618 820.45
TOTAL	131 622.99
DEFICIT ANTERIEUR	195 198.29
TOTAL	-63 575.30

RESULTAT 2021 SANS LES EXCEDENTS	152 123.96
RESULTAT 2021 AVEC LES EXCEDENTS	686 953.45

RESTE A REALISER	
DEPENSES	21 326.36
RECETTES	

RESULTAT DEFINITIF	665 627.09
---------------------------	-------------------

- Affectation du résultat

Mr Stéphane AUMEUNIER, Maire-Adjoint, nous propose d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement 2021 :

Au compte 002 (Résultat de fonctionnement reporté) la somme de 665 627.09 €

Au compte 001 (Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » la somme de – 63 575.30 €

Au compte 1068 (Excédent de fonctionnement capitalisé) la somme de 84 901.66 €

Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat 2021.

Vote du taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal reconduisent ces taux soit :

Taxe Foncière Bâti : 36.08%

Taxe Foncière non Bâti : 38.73%

Vote des subventions aux associations :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité les membres du conseil municipal valident la proposition de la commission « Associations »

	2022
Amicale des Parents d'Elèves	300
ADEP	200
ADSL	100
Allogny patrimoine	200
Association scolaire et sportive	200
Aux Fils d'Allogny	300
Allogny Bibliothèque Culture	100
Chorallogny	250
Ecurie Bourges Centre	400
Comité des fêtes	5000
Rock cœur	150
Les cynopattes	
Facilavie	80
Foyer rurale de saint Doulchard	50
Amicale des anciens élus du canton	30
Aide et présence	80
ADMR	80
SBPE de Marmagne	477.45
Les amis de la bibliothèque	155
	8152.45

Vote du Budget prévisionnel 2022

Monsieur Stéphane AUMEUNIER, Maire-Adjoint présente le budget prévisionnel 2022 qui s'équilibre comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**DEPENSES**

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	470 379.03
012	Charges de personnel, frais assimilés	488 000.00
65	Autres charges de gestion courante	135 049.00
	Total des dépenses de gestion courante	1 093 428.03
66	Charges financières	22 423.66
67	Charges exceptionnelles	5 200.00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 121 051.69
023	Virement à la section investissement	434 871.36
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	8 697.00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	443 568.36
	<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	1 564 620.05

RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
013	Atténuations de charges	5 000.00
70	Produits services, domaine et ventes divers	65 754.00
73	Impôts et taxes	602 042.18
74	Dotations et Participations	221 196.78
75	Autres produits de gestion courante	5 000.00
	Total des recettes de gestion courante	898 992.96
76	Produits financiers	/
77	Produits exceptionnelles	/
	Total des recettes réelles de fonctionnement	898 992.96
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	/
043	Opérations d'ordre intérieur de la section	/
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0
	<u>TOTAL</u>	898 992.96
	<u>R 002 RESULTAT REPORTE</u>	665 627.09
	<u>TOTAL DES RECETTES</u>	1 564 620.05

Après délibération et à l'unanimité, le conseil approuve le budget fonctionnement prévisionnel 2022 de la commune.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
20	Immobilisations incorporelles	38 432.00
204	Subventions d'équipements versées	52 943.76
21	Immobilisations corporelles	92 541.82
23	Immobilisations en cours	264 250.00
	Total des dépenses d'équipement	448 167.58
10	Dotations, fonds divers et réserves	501.00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 927.30
	Total des dépenses financières	52 428.30
	Total des dépenses réelles d'investissement	500 595.88
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	/
041	Opérations patrimoniales	/
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0
	TOTAL DES DEPENSES	500 595.88
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	63 575.30
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS CUMULEES	564 171.18

RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
13	Subventions d'investissement	15 112.16
	Total des recettes d'équipement	15 112.16
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 589.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisé	84 901.66
	Total des recettes réelles d'investissement	105 490.66
021	Virement de la section de fonctionnement	434 871.36
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	8 697.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	443 568.36
<u>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</u>		564 171.18

Après délibération et à l'unanimité, le conseil approuve le budget investissement prévisionnel 2022 de la commune.

La séance est levée à 19 heures 25.

Affiché le 22 avril 2022
Le Maire :
Bruno SIRAVO